

Les stages dans les « Métiers de l'enseignement »

OBJECTIF et ACTIVITES

Permettre à l'étudiant qui se destine à l'enseignement de découvrir les métiers de l'enseignement avec leur contexte professionnel associé dans le cadre de l'option professionnelle choisie par lui.

Pour plus de précisions, se référer à l'annexe « Les objectifs de stage dans la filière métiers de l'enseignement ».

CONVENTION

Une convention de stage, entre l'ISM - UCO, établit les responsabilités des deux parties et les règles administratives de fonctionnement et spécifie les objectifs pédagogiques du stage et les missions confiées aux stagiaires. La convention est établie après validation du lieu de stage par le directeur de l'ISM.

Les établissements concernés peuvent être une école primaire, maternelle, collège, classes d'adaptation, enseignement spécialisé, autres structures.

CALENDRIER

Le stage s'effectue dans le cadre d'un stage perlé à partir du 3 mars 2008 jusqu'au 18 avril 2008, le vendredi pour les étudiants en 1^{ère} année et en 3^{ème} année ; et le jeudi pour les étudiants en 2^{ème} année. Des aménagements sont possibles en fonction de la disponibilité de l'étudiant et des souhaits de l'établissement.

Le stage perlé est augmenté d'une semaine de stage continu, du lundi 11 février au samedi 16 février.

MODALITES DE SUIVI DU CENTRE

- En cas de difficultés rencontrées par le stagiaire, celui-ci en informe au plus tôt le coordinateur de la formation ou la direction de l'ISM.
- Un rapport d'activité d'une page maximum sera envoyée par le stagiaire, par e-mail au milieu du stage à l'adresse suivante : c.mezange@ism-laval.net.
- Si nécessaire un formateur de l'ISM prend contact avec le maître de stage

EVALUATION

- Une grille d'évaluation sera à remplir par le maître de stage à la fin du stage.
- Un dossier fait l'objet d'une soutenance orale permettant d'évaluer la compréhension de l'étudiant de l'environnement professionnel qu'il a découvert. Le dossier est remis à l'ISM et à l'établissement s'il le souhaite au plus tard le 18 avril 2008.